



**Association du Quartier LA PLAINE à Sartrouville  
12, rue Marceau 78500 - Sartrouville**

**Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE  
du 18 janvier 2020**

L'Assemblée Générale de l'Association du Quartier LA PLAINE à Sartrouville s'est tenue le samedi 18 janvier 2020 à 10 h Salle des Doléances, rue H. Dunand à la mairie de Sartrouville. Nous avons pu compter 24 adhérents présents ou représentés, sur 41 cotisants. Deux conseillers municipaux nous ont honoré de leur présence (dont 1 adhérent).

### **1°) Election du bureau**

#### **Composition du bureau sortant :**

- Présidente : Marie-Thérèse GROSPRETE
- Vice-Présidente : Cécile DONAT
- Secrétaire : Didier GILSANZ
- Trésorier : Serge MOMMEJA

#### **Composition du nouveau bureau :**

- Présidente : Cécile DONAT
- Secrétaire : Carole COQUEL
- Secrétaire : Didier GILSANZ
- Trésorière : Marie-Thérèse GROSPRETE

Cette AG vous propose une réorganisation profonde du bureau avec changement de Présidente. En effet Marie-Thérèse GROSPRETE, Présidente depuis 10 ans d'implication dans l'association, passe le relai à Cécile DONAT, tout en restant trésorière pour bien transmettre les acquis. Cécile DONAT participe à l'Association depuis un certain temps en qualité d'adhérente puis depuis l'année dernière comme Vice-Présidente. Carole COQUEL a accepté d'être secrétaire. Cécile et Carole vont redonner un nouvel élan à notre association du « Quartier La Plaine ».

*Cette nouvelle composition du bureau est approuvée à l'unanimité.*

**2°) Changement d'adresse :** la nouvelle présidence implique un changement de siège social de l'association qui sera désormais domiciliée au 12 rue Marceau 78500 Sartrouville.

*Le changement d'adresse est approuvé à l'unanimité.*

**3°) Rapport d'activité :** un document spécifique de rapport moral et d'activité est joint à ce procès-verbal.

*Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité.*

#### **4°) Comptes :**

Nous avons encaissé 410 € de cotisations de la part de 41 adhérents sur un an soit 1 adhérent de plus. Nous avons également encaissé 3€ d'intérêts sur compte sur livret.

Nos dépenses se montent à 301 €, composées de l'assurance RC, la cotisation au Cadeb, des cartouches d'encre. Le LCL a prélevé pour 39 € de frais de tenue de compte. Ces frais avaient été annulés trimestre après trimestre depuis 2011. Cette opération est désormais refusée. Le solde du compte chèques LCL se monte à 351 € auquel s'ajoute un compte sur livret pour 1 857 €.

La cotisation à l'Association restera stable à 10€.

Enfin, nous n'avons pas sollicité de subvention de la Mairie.

*Les comptes sont approuvés à l'unanimité*

#### **5°) Nos moyens de communication :**

- Gazette envoyée par email
- Site Facebook : [facebook.com/laplane78500](https://www.facebook.com/laplane78500)
- Site Internet de la Mairie
- La lettre du Cadeb
- Bulletin municipal
- Tracts dans les boites aux lettres

#### **6°) Les grands dossiers à suivre :**

- RD 1021 (Contrôles de qualité de l'air + acoustique, « Comité de soutien » des riverains, réfection de la voirie suite à travaux)
- Agrandissement du Lycée Evariste Galois
- Mobilités, voiries
- PLU, paysagement
- ZAP (zone d'aménagement protégé),
- Tour de Plaine : 3 trajets sont à l'étude par Plaine d'Avenir78 pour cheminer dans la plaine maraîchère et la découvrir sans gêner l'activité des maraîchers.

#### **7°) Les invités et les sujets abordés lors de la réunion :**

Raynald GODART (Adjoint au Maire - Voirie - Assainissement – Sécurité - Conseiller communautaire) et Isabelle AMAGLIO (Sartrouville notre avenir), tous deux Conseillers Municipaux, sont venus nous parler de la ville, et répondre à nos questions.

Nous les remercions pour leur présence et leur intervention.

#### **Sujets abordés en sus des sujets évoqués dans le rapport moral :**

a) Un de nos objectifs est d'étendre l'association et ses adhérents à l'ensemble du quartier, jusqu'ici plutôt concentrés sur le nord-est du quartier.

b) Nous souhaitons continuer à nous impliquer dans le CADEB et la protection de l'environnement de vie des habitants du quartier de la Plaine : préservation des espaces verts et des arbres, impact visuel, qualité de l'air, gestion des nuisances sonores, entre autres.

c) Les sujets liés à la voirie, au stationnement et à la sécurité des habitants, amélioration de la mobilité piétonnière et cycliste, amélioration des éclairages ou encore réduction des fils électriques trop nombreux, nous interpellent tout autant et nous en assurons un dialogue constant avec la mairie allant dans le bon sens.

d) Le sujet des stationnements de véhicules « non roulants » a été mentionné, impactant le quartier.

e) M. Godart nous indique que concernant la voirie, les rues sont refaites au fur et à mesure en essayant d'être équitable sur l'ensemble des quartiers. Certains quartiers bénéficient de fonds spéciaux.

Réponse de M. Th. Grosprête : les rucs Parmentier, Daguerre et Gal Leclerc (sur le tronçon qui va de l'Impasse E. Galois à la rue Daguerre) ont beaucoup souffert des travaux de construction de la RD1021 puisque l'entrée du chantier était justement rue Parmentier. C'est 10 ans de travaux, terrassement, destruction de la couche de pierre blanche, compactage de la terre etc..etc. .Donc, la voirie est en très mauvais état. Traditionnellement, les entreprises doivent remettre l'espace en état après la fin de leurs travaux. Dans le cas présent, le Conseil Départemental étant maître d'oeuvre du chantier, doit faire le nécessaire dans ce sens.

Il a été rappelé que certaines rues sont dépourvues de raccordement à l'égout.

f) L'aspect sécuritaire du parking loué par la municipalité, situé rue du Bas de la Plaine en face de l'école maternelle Jean Jaurès, est évoqué. Aucun marquage au sol et absence d'éclairage, les presque accidents se multiplient. Les responsabilités du propriétaire du parking ou du locataire sont questionnées. Le dossier est connu et jugé complexe à gérer.

g) Une visite du quartier est proposée par Monsieur Godart, que nous acceptons bien volontiers. Des rendez-vous de présentation du nouveau bureau seront également organisés par la nouvelle Présidente auprès des services de la ville.

h) La possibilité d'avoir un local dans notre quartier ou d'un terrain aménagé d'un chalet est demandée.

i) La possibilité de faire des boîtes à lire est renouvelée.

j) Des jardinières sont à disposition des associations de quartier, nous allons en demander.

k) Pour l'organisation de nos événements, il est possible de demander une fermeture de rue (fête des voisins par exemple).

Après ces échanges fructueux et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée, pour nous retrouver autour du verre de l'amitié.

La Présidente

C. DONAT

La Secrétaire

C. COQUEL

Le Secrétaire

D. GILSANZ

La trésorière

M. Th GROSPRETE

